



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، مراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnement et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 023.41.18.89 à 92 Fax : 023.41.18.76 C.C.P. 3200-50 Clé 68 Alger BADR : Rib 00 300 060000201930048 ETRANGER : (Compte devises) BADR : 003 00 060000014720242
	1 An	1 An	
	Edition originale.....	Edition originale et sa traduction....	
	1090,00 D.A	2675,00 D.A	
	2180,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE**

Arrêté du 7 Chaoual 1446 correspondant au 6 avril 2025 modifiant l'arrêté du 16 Rajab 1445 correspondant au 28 janvier 2024 portant désignation du président et des membres de la commission d'homologation des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine.

— — — — —

Par arrêté du 7 Chaoual 1446 correspondant au 6 avril 2025, l'arrêté du 16 Rajab 1445 correspondant au 28 janvier 2024 portant désignation du président et des membres de la commission d'homologation des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine, est modifié comme suit :

« — Rima Maache, représentante du ministre de l'industrie pharmaceutique, présidente ;

..... (le reste sans changement) ».

— — — — —★— — — — —

Arrêté du 5 Dhou El Hidja 1446 correspondant au 1er juin 2025 modifiant l'arrêté du 3 Chaâbane 1445 correspondant au 12 février 2024 portant désignation du président et des membres du comité économique intersectoriel des médicaments.

— — — — —

Par arrêté du 5 Dhou El Hidja 1446 correspondant au 1er juin 2025, l'arrêté du 3 Chaâbane 1445 correspondant au 12 février 2024 portant désignation du président et des membres du comité économique intersectoriel des médicaments, est modifié comme suit :

« — Redha Belkasmî, représentant du ministre de l'industrie pharmaceutique, président ;

— (sans changement) ;

— Nadjim Bakli, représentant du ministre des finances (direction générale des douanes), membre ;

..... (le reste sans changement) ».

— — — — —★— — — — —

Arrêté du 14 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 12 mai 2025 modifiant l'arrêté du 26 Rabie El Aouel 1446 correspondant au 30 septembre 2024 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale des produits pharmaceutiques.

— — — — —

Par arrêté du 14 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 12 mai 2025, l'arrêté du 26 Rabie El Aouel 1446 correspondant au 30 septembre 2024 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, est modifié comme suit :

« — Fouad Benslimane, représentant du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, président ;

— (sans changement jusqu'à) représentante du ministre chargé de la santé ;

— Youcef Hocine, représentant du ministre chargé du travail et de la sécurité sociale ;

— (sans changement jusqu'à) expert en pharmacologie ;

— Assia Sahnoune, représentante des personnels de l'agence nationale des produits pharmaceutiques. ».